

52 - Ressources budgétaires pour 2015 - Fixation de divers tarifs, taxes et droits - Additif à la délibération du 11 décembre 2014

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur un additif à la délibération du 11 décembre 2014 concernant les propositions de tarifs, taxes et droits pour l'année 2015. Cet additif concerne le parking Fontaine Argent.

XVIII - Stationnement

C. Parkings - Abonnements

Afin d'offrir un nouvelle offre de stationnement résidentielle à destination des habitants du secteur Chaprais, la Ville de Besançon a fait l'acquisition, dans le cadre d'une vente en l'état de futur achèvement, de locaux en copropriété situés au 11 rue Beauregard et 20 avenue Fontaine Argent.

Il s'agit d'un ensemble de 43 places de stationnements acquises le 16 mai 2013 auprès de la Société Dôme impérial.

La réception de ces emplacements étant prévue courant octobre, il convient donc de définir la tarification qui sera appliquée aux locataires de ces emplacements :

Types d'abonnements	Propositions 2015			Conditions
	Mois	Trimestre	Année	
Résident permanent	61,20 €	172,40 €	586 ,50 €	Abonnement valable 24h/24 tous les jours de l'année

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'additif à la délibération du 11 décembre 2014 relative aux tarifs, taxes et droits pour l'année 2015.

«M. Ludovic FAGAUT : Juste une remarque par rapport à ce dossier, on m'a répondu en commission par rapport au fait de savoir s'il allait y avoir assez de place pour tous les habitants du secteur, apparemment oui, c'est à peu près respecté. Par contre on s'interroge un petit peu sur ce côté deux poids deux mesures notamment par rapport à ce qu'on a vu dans la presse sur le stationnement Square Saint-Amour. Est-ce que vous pouvez nous apporter des précisions sur ce dossier-là ?

M. LE MAIRE : Ce qui a été mis dans la presse n'est pas juste. Ce que j'ai demandé effectivement c'est que l'on réduise certainement le contrôle mais qu'on aille aussi justement dans Planoise et dans Battant, ce sont les consignes que j'ai données. Voilà, que ce soit très clair. Parce que je pense qu'il faut effectivement contrôler l'ensemble de la ville et je demande à la police municipale et à la police nationale d'aller aussi sur le quartier de Battant, de faire de la présence, ainsi que sur le quartier de Planoise. A bon entendeur salut !

Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Il n'y en a pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 28 septembre 2015.